CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E151830** **VALABLE JUSQU'AU** **26/06/2027**

ÉDITÉ LE 25/09/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/2009

Raison sociale : MARCHE STEPHANE

Forme juridique : EIRL
DEPUIS LE 30/07/2025

Capital : 0

64 ROUTE DE SENONCOURT
64 ROUTE DE SENONCOURT 55320 ANCEMONT
55320 ANCEMONT

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BAR LE DUC

Siret : 513 351 130 00036

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 4035061

Assurance Responsabilité Travaux :
MIC INSURANCE AXE2100467

Assurance Responsabilité Civile :
MIC INSURANCE AXE2100467

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Téléphone : 03 29 74 84 67 **Fax :**

Portable : 06 14 06 81 60

Responsabilité légale :
MARCHE STÉPHANE CHEF D'ENTREPRISE

Site Internet :

E-mail : stephanemarche@sfr.fr

Effectif moyen : 3 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 308 282 **Tranche de classification :** CA2

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement	3	27/06/2024
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

25/09/2026 14:18

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E151830** **VALABLE JUSQU'AU** **26/06/2027**

ÉDITÉ LE **25/09/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/2009
Forme juridique : EIRL
DEPUIS LE 30/07/2025
Capital : 0

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BAR LE DUC

Siret : **513 351 130 00036**
Code NACE : 4391B
Numéro caisse de congés payés : 4035061
Assurance Responsabilité Travaux :
MIC INSURANCE AXE2100467
Assurance Responsabilité Civile :
MIC INSURANCE AXE2100467
Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Raison sociale : **MARCHE STEPHANE**

64 ROUTE DE SENONCOURT
64 ROUTE DE SENONCOURT 55320 ANCEMONT
55320 ANCEMONT

Téléphone : 03 29 74 84 67 **Fax :**
Portable : 06 14 06 81 60

Site Internet :
E-mail : stephanemarche@sfr.fr

Responsabilité légale :
MARCHE STÉPHANE CHEF D'ENTREPRISE

Effectif moyen : 3 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	27/06/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	27/06/2024
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	27/06/2024
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	27/06/2024
o Isolation des combles perdus	27/06/2024

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

25/09/2026 14:18

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.